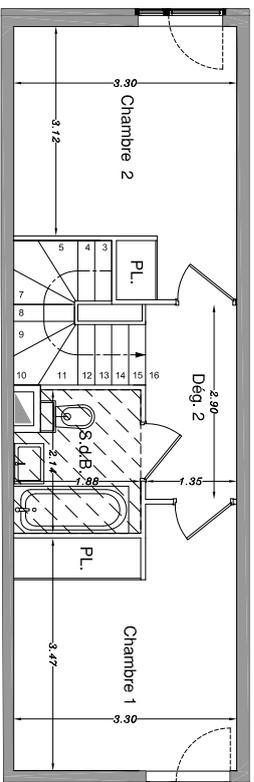
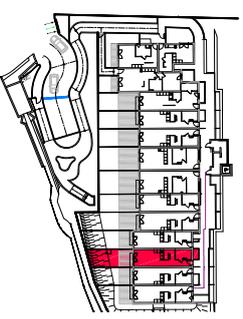
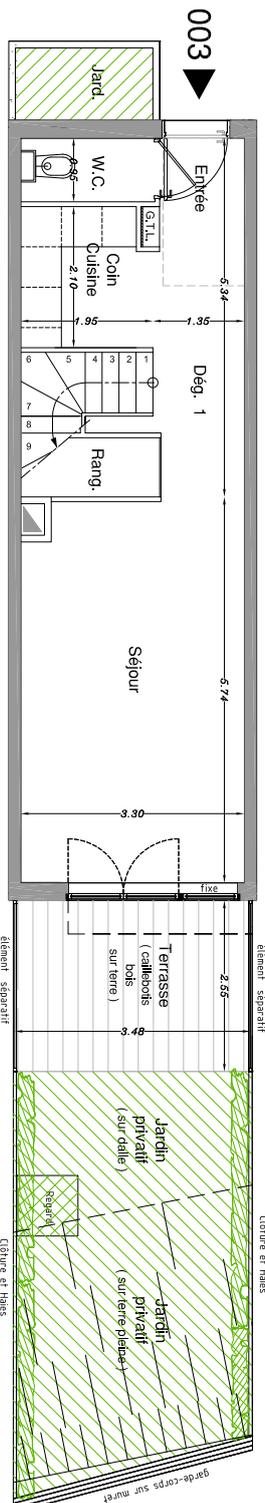


## ÉTAGE



## REZ - DE - CHAUSSEE



Appart. N° 003

3 Pièces - TMA

### TABLEAU DES SURFACES

Entrée + Cuisine + Dég.1 + Rang. =	12,80 m <sup>2</sup>
Séjour =	18,55 m <sup>2</sup>
Chambre 1 + P.L. =	12,15 m <sup>2</sup>
Chambre 2 + P.L. =	12,00 m <sup>2</sup>
Salle de Bains + W.C. =	3,80 m <sup>2</sup>
W.C. =	1,95 m <sup>2</sup>
Dégagement 2 =	3,90 m <sup>2</sup>
<b>Surfaces Habitables =</b>	<b>65,15 m<sup>2</sup></b>
Terrasse =	8,90 m <sup>2</sup>
Jardin privé ( sur dalle ) =	8,20 m <sup>2</sup>
Jardin privé ( sur pleine terre ) =	12,30 m <sup>2</sup>
Jardinière =	2,20 m <sup>2</sup>
<b>Surfaces Utiles =</b>	<b>96,75 m<sup>2</sup></b>

NOTA : La disposition des équipements et aménagements est donnée à titre indicatif. Les surfaces indiquées dans ce plan, d'ordre ou de choix de mise en oeuvre technique ou administrative, ne sont pas toujours représentées sur ce plan.

- Les surfaces indiquées sont approximatives. Les surfaces des différentes pièces intègrent les placards.
- L'emplacement de l'évier de cuisine devra être maintenu.
- La tolérance de cotation est de 5% ou 0,05m.
- Gains assignés à variation. Les planimétries sont présentées à titre indicatif et à mandater.
- Les surfaces utiles des pièces seront chiffrées par l'architecte.
- Document non contractuel.
- Les Haies sont à la charge des acquéreurs

